

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le dix du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel REYNAUD, Maire.

PRÉSENTS : Mme et MM REYNAUD Jean-Michel, GUY Philippe, SALLIÈRE Robert, LE BIEZ Marie-Sophie, WAX Nicolas, CHAPPEL Michel, OLIVIERI Jérôme, PERNET Florian, OLIVIER Pascal, DUSSUD Alain, GORRE Alfred.

ABSENT :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : WAX Nicolas,

ORDRE DU JOUR

- Comptes administratifs 2013
- Demande de subvention au Conseil Régional pour travaux forestiers
- Réfection de chemins avec des déblais de la D.D.T.
- Indemnités des élus
- Questions diverses

Ouverture de la séance : 18 heures

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 30 mars 2014. M. Alain DUSSUD remarque qu'il n'est pas fait mention des membres de la commission Agriculture : MM. Alain Dussud et Nicolas Wax. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

M. Philippe GUY présente les comptes de l'exercice 2013.

BUDGET COMMUNAL		
Section d'exploitation	Recettes	217 814,78 €
	Dépenses	188 757,66 €
	Excédent 2013	29 057,12 €
	Excédent 2012	87 198,13 €
	Résultat 2013	116 255,25 €
Section d'investissement	Recettes	207 823,96 €
	Dépenses	175 379,46 €
	Excédent 2013	32 444,50 €
	Déficit 2012	-133 507,69 €
	Résultat 2012	-151 773,94 €
Solde 2013		-35 518,69 €

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, que les résultats soient reportés respectivement sur le budget 2014.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT		
Section d'exploitation	Recettes	10 910,10 €
	Dépenses	45 897,49 €
	Déficit 2013	-34 987,39 €
	Excédent 2012	32,94 €
	Résultat 2013	34 954,45 €
Section d'investissement	Recettes	24 194,55 €
	Dépenses	7 714,49 €
	Excédent 2013	16 480,06 €
	Excédent 2012	14 968,57 €
	Résultat 2013	31 448,63 €
Solde 2013		-3 505,82 €

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, que les résultats soient reportés respectivement sur le budget 2014.
M. A. GORRE regrette que les comptes ne soient pas examinés en détail (article par article) par le conseil municipal.
Le compte administratif communal ainsi que le compte administratif eau et assainissement 2013 sont soumis au vote et approuvés à par 10 voix pour et une abstention (A. GORRE).

COMPTE DE GESTION 2013

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les comptes de gestion du Percepteur. Ces comptes sont identiques en tout point aux comptes administratifs présentés par la municipalité.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion de l'exercice 2013 (budget communal et eau et assainissement).

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL POUR TRAVAUX FORESTIERS

Monsieur le Maire fait connaître au conseil municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2014.
La nature des travaux est la suivante : dégagement, dépressage de semis naturels : parcelles 3 - 4.
Le montant estimatif des travaux est de 12 685 € HT.

M. le Maire fait connaître au conseil municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale.

Dépenses subventionnables : 12 685 €,00 €

Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Régional :	3 806,00 €
Montant total des subventions :	3 806,00 €

La somme totale à la charge de la commune s'élève à 8 879,00 € HT (autofinancement)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le plan de financement présenté,
- charge M. le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet
- sollicite l'aide du Conseil Régional pour la réalisation des travaux subventionnables
- demande au Conseil Régional l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention
- atteste que la commune relève du régime de TVA suivant : régime forfaitaire agricole.

RÉFECTION DE CHEMINS AVEC DES DÉBLAIS DE LA D.D.T.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une proposition des agents de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) d'utiliser les déblais issus de la RD 80 pour renforcer certains chemins.
M. Robert SALLIERE signale que cette terre est trop grasse. Le Conseil Municipal abandonne cette idée.

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Monsieur le Maire rappelle que les indemnités de fonction compensent les charges que peuvent avoir Mr le Maire et ses adjoints dans leurs fonctions : temps passé, téléphone, déplacements...

M. A. DUSSUD propose que tous les conseillers soient indemnisés aux frais réels.

Monsieur le Maire propose que les indemnités soient les mêmes qu'au mandat précédent :

Nous procédons au vote :

Mr le Maire : 17 % de l'indice 1015
Adjoints : 6,6 % de l'indice 1015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ces indemnités par 8 voix pour et 3 abstentions (F. PERNET, A DUSSUD et A. GORRE)..

QUESTIONS DIVERSES

Commission communale des impôts directs : une nouvelle commission doit être mise en place (constituée de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants). Monsieur le Maire indique qu'il va prendre contact avec les personnes pressenties pour savoir si elles sont intéressées.

Communication : Monsieur le Maire indique qu'il sera mis en place un nouveau site internet qui sera au final beaucoup moins onéreux avec une mise à jour très facile au niveau local. Il faut récupérer le nom de domaine et résilier le précédent contrat. Ce nouveau site sera complété par un bulletin municipal qui en reprendra les principales informations.

La séance est levée à 19 h 35.

Le secrétaire de séance



Vu pour affichage le 17 avril 2014

Le Maire

Jean-Michel REYNAUD



Les membres du conseil municipal